

POLE DE RECHERCHE OCEANOLOGIQUE ET HALIEUTIQUE CARAIBE



**LA PECHERIE MARTINICAISE (II) :
UN DEVELOPPEMENT EN QUESTION**

C. de MIRAS

Juin 1987

Document Scientifique n° 8

**IFREMER**
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE
POUR L'EXPLOITATION DE LA MER

U.A.G
UNIVERSITE
DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

CRSTOM
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

**LA PECHERIE MARTINICAISE (II) :
UN DEVELOPPEMENT EN QUESTION**

C. de MIRAS

Juin 1987

Document Scientifique n° 8

AVERTISSEMENT

Ce texte de synthèse a une double destination:

- d'une part, il constitue un document de travail à remettre au Conseil Régional à sa demande dans le cadre de la réflexion que cette collectivité a engagée suite aux difficultés exprimées récemment par les professionnels marins pêcheurs,

- d'autre part, il représentera la substance du Rapport Final d'un des trois volets du Contrat de Plan Particulier passé entre l'Etat, la Région Martinique et l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour la Développement en Coopération), volet consacré à la petite production martiniquaise: l'exemple de la petite pêche.

RESUME

Si, en Martinique, la demande en produits de la mer est forte et active (près de 30 kgs par habitant et par an dont 45 % sont satisfaits théoriquement par la production locale), la production par contre est aujourd'hui dans une situation qui pose problème : l'élévation des charges d'exploitation due au renforcement de l'équipement, l'accès libre à une ressource vivante en voie de surexploitation, une politique volontariste des pouvoirs publics ont conduit peu ou prou à affaiblir la rentabilité du secteur.

La limitation de l'effort de pêche dans le cadre d'une gestion de la ressource vivante paraît être le point de passage obligé d'une nouvelle politique d'aménagement de ce secteur.

If in Martinique there is a high and active demand for seafood (nearly 30 kilograms per person per year of which 45 % is theoretically produced locally), today the production is however in a problematical situation : the increase of production costs due to the investment in equipment, the free access to a living resource to the point of over use, a voluntary policy of public power has more or less weakened the rentability of the area.

The limitation of the fishing effort in the framework of the living resource management seems to be the obligatory way for a new management policy in this area.

Aunque en Martinica la demanda en productos marinos es alta y activa (alrededor de 30 kg por habitante y por años, de los cuales el 45 % están teóricamente abastecidos por la producción local), sin embargo, la situación de la producción es problemática : la elevación de las cargas de explotación debidas al refuerzo del equipo, el libre acceso a un recurso biológico en vía de sobreexplotación junto a una política voluntarista del poder público, llegó más o menos a debilitar la rentabilidad del sector.

La limitación del esfuerzo pesquero dentro de una gestión del recurso biológico parece la medida necesaria a una nueva política de manejo de este sector.

PLAN D'EXPOSITION

INTRODUCTION

I) L'EQUILIBRE DU MARCHE DES PRODUITS DE LA MER EN MARTINIQUE

- 1) Estimation de la Production
- 2) Niveau des Importations
- 3) Estimation de la Consommation

II) LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE EN MARTINIQUE: SITUATION ET EVOLUTION DU SECTEUR PECHE.

- 1) L'Approche de la Question par la Recherche Economique
- 2) Synthèse des Résultats de Recherche

A/ Les Charges d'Exploitation.

a) Le Rôle

a.a. Niveau absolu (juin 67)

a.b. Evolution

b) Carburant et Moteurs

c) Les Embarcations

d) Endettement

e) Les Résultats d'Exploitation.

e.a. Rapport "Clément"
(Affaires Maritimes, 1980)

e.b. Compte de marées (exploitation ORSTOM
des données fournies par l'ARDECOMAG).
(juillet-août 1985).

e.c. Etudes des sorties de pêche
artisanales durant la période
de Miquelon en Martinique.
(janvier-juin 86).

B/ Soutien Volontariste du Secteur par les Pouvoirs Publics

C/ Absence de Contrôle et de Suivi

**D/ Exploitation Généralisée et Active de la Ressource
Littorale**

3) Perspectives et Conclusion

INTRODUCTION

Ce Rapport de Contrat de Plan est l'aboutissement de l'investigation socio-économique relative à la pêche martiniquaise, réalisée par l'équipe d'économistes de l'ORSTOM et de l'IFREMER au sein du Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, sous la responsabilité de l'auteur.

Combinant l'approche empirique et la compilation des données institutionnelles, nous fournirons dans le présent rapport des éléments d'analyse susceptibles de préciser la situation et l'évolution du secteur de la pêche artisanale martiniquaise.

Il est notoire que ce secteur d'activité n'est pas dans une position économique particulièrement florissante.

Pourtant:

- la demande locale en protéine d'origine marine est particulièrement forte (environ 29 Kgs de produits de la mer consommés par habitant et par an),
- la profession a modernisé sa flottille (motorisation généralisée depuis 20 ans, trois cents yoles "améliorées" mises en activité depuis quatre ans),
- l'aide des pouvoirs publics -C.E.E., Etat, Région, Département, Commune- est multiforme et importante (essence détaxée, prime au maintien de l'emploi, prime de première installation, prêt bonifié, prime régionale d'équipement, infrastructure...).
- certaines îles avoisinantes (Saint

Vincent particulièrement), situées dans un biotope semblable, sont exportatrices de poissons.

Il y a donc lieu de s'interroger, préalablement à toute proposition d'actions, sur les causes de cette apparente contradiction entre la position dynamique de la demande et les difficultés que rencontre la profession en Martinique.

C'est à cet état des lieux que nous contribuerons par le présent rapport.

L'ensemble de cette investigation socio-économique de la pêche artisanale s'est développé à partir du mois d'octobre 1985 et s'achève aujourd'hui par la remise de ce Rapport de Contrat de Plan.

Nous avons donc disposé de 21 mois pour concevoir, réaliser et faire aboutir, sous la forme de publications et de coopération, cette recherche en sciences sociales.

Avant d'en venir à la situation interne du secteur de petite production qu'est la pêche professionnelle en Martinique, il convient de replacer cette activité dans son marché et de préciser comment la demande martiniquaise en produits de la mer est satisfaite.

I) L'EQUILIBRE DU MARCHE DES PRODUITS DE LA MER EN MARTINIQUE

Sachant que, dans le cas des produits de la mer en Martinique, la consommation intérieure est la somme de la production intérieure et des importations, il est possible d'utiliser les données globales de production (Affaires Maritimes) et celles de l'importation (Services des Douanes) pour circonscrire le niveau de la demande.

1) Estimation de la Production

ANNEE	Production Locale	Autoconsommation	Production Marchande
1979	4500	1200	3300
1980	5000	1400	3600
1981	4700	1500	3200
1982	5500	1600	3900
1983	5100	1600	3500
1984	5100	1400	3700
1985	4600	1100	3500

(en tonnes)

Sources: Monographie des Pêches.
Affaires Maritimes. 1986.

On observe que la production oscille autour de 4500 tonnes selon les chiffres des Affaires Maritimes.

Ces indications de captures sont établies à partir des statistiques de vente du marché de Fort-de-France "qui commercialise le dixième de la production locale", des évaluations faites antérieurement par les chercheurs de l'ISTPM, par les avis des Syndics des gens de mer (Source: Monographie des Pêches. Affaires Maritimes. 1985)

2) Niveau des Importations

1960: 3295 tonnes. (Poissons secs, salés, fumés, conservés)

1980: 4477 tonnes (dont près de la moitié en poissons frais, réfrigéré ou congelé).

Notons que dans le même temps, la croissance démographique ne peut expliquer, à elle seule, l'évolution des importations puisque la population en Martinique est passée de 290.000 habitants à 315.000 environ, soit une augmentation de près de 9% et donc un rythme de croissance 4 fois inférieur à celui des importations.

	Poissons frais, réfrigéré	Total

1981	2200 tonnes	5500 tonnes
1982	1500	4300
1983	2100	5400
1984	1600	4500
1985	2000	5300
1986	2400	5700

En 26 ans, les importations ont presque doublé, principalement par les arrivages de poissons frais et réfrigérés.

3) Estimation de la Consommation

Si on ne s'intéresse qu'à la consommation de poissons proprement dite, c'est-à-dire en excluant les crustacés et mollusques ainsi que les conserves de poissons et de crustacés, les statistiques d'équilibre du marché du poisson telles que les établissent, en volume, les Affaires Maritimes sont les suivantes (en moyenne depuis 1980)

Production Commercialisée: 3300 tonnes
Autoconsommation : 1100 tonnes
Importations Poissons FR : 2200 tonnes
Importations Poissons
salés, séchés, fumés : 2300 tonnes

Total Consommation Locale: 8900 tonnes

(Les importations de poissons frais et réfrigérés proviennent presque exclusivement du Vénézuéla, de Saint Vincent, des Grenadines et de Sainte Lucie. Les autres apports en poisson arrivent de France et de plus en plus de Scandinavie).

L'enquête nutritionnelle réalisée par l'équipe des Nutritionnistes de l'ORSTOM en 1981 a fixé la ration consommée (parties comestibles) par habitant et par jour à 48,1 grammes pour le poisson frais et à 21,7 pour la morue salée, soit une consommation annuelle brute par tête de:

- 17,5 Kgs de poisson frais,
- 7,9 Kgs de morue salée.

La consommation individuelle annuelle se situerait entre 25 et 30 kgs selon que l'on raisonne en poids humide ou en poids sec.

Pour conclure, on retiendra que le taux de couverture des besoins de la Martinique en produits de la mer par la production locale, sur les 5 dernières années, se situe autour de 45 %.

II) LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE EN MARTINIQUE:

SITUATION ET EVOLUTION DU SECTEUR PECHE.

Rappelons brièvement la physionomie du secteur de la pêche professionnelle en Martinique:

La Petite Pêche: elle représente 95 % des apports, utilise des embarcations de type gommier, yole ronde et yole plastique, propulsées par des moteurs hors-bord.

La Pêche Côtière: elle est le fait d'une dizaine de navires de 8 à 11 mètres, diésélisés. Leurs sorties en mer durent quelques jours et les portent souvent sur des lieux de pêche éloignés de la Martinique.

A cela s'ajoutent quelques armateurs de navires (14 unités selon la Monographie des Affaires Maritimes de 1985) pratiquant la pêche au large.

Ces pêcheurs vont vivre environ 20000 personnes selon les Affaires Maritimes. Mais nous verrons ultérieurement qu'il y lieu maintenant de se demander ce qui fait vivre cette corporation...

En ce qui concerne les espèces:

Les espèces benthiques sont principalement capturées au moyen de nasses et casiers, mais aussi aux filets (maillant de fond, à lambis, trémail, à langoustes) et à la palangre. Ces méthodes sont plutôt mises en oeuvre en période d'hivernage (juin-novembre)

Les espèces pélagiques sont capturées aux filets (balaou, volant), à la traîne ou encore à la senne de plage. Ces engins sont préférentiellement utilisés en période de carême (dite de Miquelon, de décembre à mai).

1) L'Approche de la Question par la Recherche Economique

Hormis les Monographies des Pêches que livrent annuellement les Affaires Maritimes et quelques mémoires universitaires, on ne peut que constater le contraste entre la médiocre connaissance de ce secteur et l'acuité des difficultés qui semblent l'atteindre.

Le Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, sous la responsabilité de l'ORSTOM, a donc jugé indispensable d'intégrer la dimension socio-économique dans son effort de recherche dans le domaine halieutique.

Pour mener à bien cette approche nouvelle de la question en moins de 2 ans, il a fallu constituer une équipe de travail et développer au mieux toutes les opportunités de collaboration et d'échange entre individus et entre institutions.

Nous voudrions insister ici sur le caractère de coopération et de formation à la recherche que nous avons voulu donner à ce programme de recherche.

A partir de l'encadrement d'un VAT, économiste à l'IFREMER, une équipe de quatre personnes a été constituée:

Un chercheur senior de l'ORSTOM,
Deux jeunes économistes martiniquais (dont le VAT),
Un technicien du comité des Pêches.

Précisons qu'une fois le travail de recherche terminé, les deux jeunes économistes ont eu l'opportunité de trouver une autre structure d'accueil et de travail.

(Pour finir, sur cet aspect important de la formation, signalons qu'en accord avec Monsieur Burac, Géographe à l'U.A.G, j'ai orienté, en vue d'une thèse de III^e cycle, un géographe, Monsieur Léopoldie, vers l'étude de la pêche non-professionnelle en Martinique).

Sur cette base, une coopération

interinstitutionnelle large a été développée (ORSTOM/IFREMER/U.A.G., ARDECOMAG, Comité des Pêches) dont un des axes essentiels aura été directement et indirectement la liaison ORSTOM/Région Martinique:

Je voudrais insister aussi sur le fait que ce programme de recherche ne constitue pas l'analyse de tous les aspects économiques du secteur de la pêche, car compte tenu des délais limités dont nous avons disposés, nous avons dû faire des choix et privilégier les aspects liés à la production halieutique; c'est ainsi que la commercialisation, la consommation, les importations n'ont pu faire l'objet d'une étude approfondie.

L'approche que nous avons utilisée a consisté à traiter systématiquement l'ensemble des données institutionnelles disponibles aux Affaires Maritimes, Région, Crédit Maritime et Banques, ENIM.

Ce premier axe de travail a été complété par une investigation directe dans le milieu professionnel dont l'objectif était d'indiquer le niveau de rentabilité des unités de pêche; mais là aussi nous avons dû faire des choix.

2) Synthèse des Résultats de Recherche:

La mise en perspective de nos résultats de recherche peut fournir une grille de lecture cohérente à travers laquelle la situation et l'évolution de ce secteur deviennent intelligibles.

Schématiquement, on observera deux mouvements de sens opposé qui vont être au coeur de l'évolution économique du secteur pêche.

L'un relatif aux charges et aux résultats d'exploitation, à leur niveau et à leur évolution;

L'autre à l'exploitation généralisée et active de la ressource.

A/ Les Charges d'Exploitation.

a) Le Rôle

+++++++

a.a. Niveau absolu (juin 87)

3° Catégorie: 16.574,31 F.

4° Catégorie: 18.312,65 F.

5° Catégorie: 19.563,64 F.

Gardons ces nombres en mémoire pour les comparer ultérieurement aux résultats moyens d'exploitation des unités de pêche.

a.b. Evolution

De plus, on observera que l'évolution du montant du Rôle s'alourdit relativement à l'évolution générale des prix:

	Indice Salaire Forfaitaire IV° Catégorie	Indice général des Prix de Détail
1979	100	100
1987	250	202

En 8 ans, l'assiette du Rôle a crû plus vite que l'indice général des prix de détail (24% sur 8 ans, soit en moyenne annuelle près de 2,7 % de plus que le taux d'inflation).

Dans un premier temps, on constatera que ce système de protection sociale est de plus en plus déconnecté des capacités économiques des unités de pêche d'une part (nous y reviendrons), mais aussi que la réduction des effectifs de marins pêcheurs enrôlés (réduction de moitié en 15 ans) ne fait que détériorer le rapport global entre prestations et cotisations (qui est actuellement de 5,25 selon les informations dont nous avons pu disposer, mais des sources ministérielles indiquent que ce rapport serait en réalité de 6,56 (déclaration de Monsieur A. Guellec cité par France-Antilles du 23 avril 1987)).

Ce qui est en question ici c'est bien entendu la détérioration d'une rentabilité qui assure de moins en moins le règlement de charges d'exploitation fixes ou variables dont certaines comme la protection sociale sont incompressibles (encore que ce caractère incompressible doit être relativisé si l'on considère que la totalité des équipages n'est pas enrôlée).

Et nous allons voir que le problème se pose pour tous les principaux postes du compte d'exploitation.

b) Carburant et Moteurs

+++++

La consommation de carburant est fonction de la puissance du moteur et du niveau de l'activité halieutique (métiers, nombre de sorties, durée, éloignement des lieux de pêche).

En ce qui concerne la puissance des moteurs, toujours hors-bord pour les embarcations inférieures à 8 mètres, on peut considérer que la tendance est à la montée en puissance des moteurs: actuellement, la puissance moyenne des moteurs H.B. est de 40 CV et 50% des moteurs ont entre 40 et 60 CV, et 10% des moteurs font plus de 70 CV.

On peut imaginer corrélativement la croissance des charges d'entretien (qui ne modifient pas pour autant la durée de vie moyenne des moteurs : entre 2 et 5 ans en général) et l'augmentation parallèle des frais financiers puisque la plupart des moteurs sont achetés à crédit.

La montée en puissance des moteurs est confirmée par l'évolution du rapport entre volume annuel d'essence détaxée consommée et nombre de bénéficiaires: alors que le niveau des ventes est resté constant en volume (4 millions de litres environ), le nombre de bénéficiaires a diminué de 30% en 15 ans.

Il est intéressant de constater que dans l'ensemble des communes de la Martinique, 50 % des bénéficiaires d'essence détaxée utilisent à eux seuls 80 % du volume d'essence détaxée attribué. Ce ratio est plus

qu'anecdotique car nous allons voir, à propos de la rentabilité, comment évolue niveau d'activité (mesuré en termes de consommation de carburant) et niveau d'endettement bancaire.

Mais auparavant, observons comment la flottille a évolué.

c) Les Embarcations

+++++

La montée en puissance des moteurs, la hausse unitaire de consommation d'essence se sont opérées conjointement à la mise à l'eau de nouvelles embarcations en fibre de verre.

Depuis 1982, ce sont 300 embarcations nouvelles (hormis la trentaine de navires diésélisés) (soit un quart de la flottille armée à la pêche) qui ont été livrées par des chantiers martiniquais.

S'agissant d'embarcations non diésélisées, la Région a contribué à hauteur de 40% à leur financement. Mais parallèlement, l'endettement s'est accru puisque systématiquement, il a été fait appel au crédit pour compléter le plan de financement, souvent à hauteur de 50 %.

d) L'Endettement

+++++

L'ensemble de ces investissements techniques (embarcations et moteurs principalement) s'est opéré par le truchement du financement sur crédit bancaire. Il est donc intéressant de sonder le niveau de l'endettement des unités de pêche pour étudier indirectement le niveau de leur rentabilité.

Pour ce faire, nous avons hiérarchisé la population des bénéficiaires d'essence détaxée en fonction du niveau des achats d'essence détaxée en 1985.

Nous avons donc établi 5 strates de niveau d'activité décroissant regroupant chacune environ 148 bénéficiaires.

Nous avons ensuite ventilé dans les strates correspondantes l'ensemble des crédits "pêche" accordés par le Crédit Maritime jusqu'au 30 août 86, en précisant le niveau des encours et des impayés (dont la somme est égal

à l'endettement):

A propos des Encours, on observe que:

- la fréquence des crédits attribués augmente avec le taux d'activité: 2/3 des marins pêcheurs de la première strate sont endettés, 1/2 dans la seconde,

- la masse des encours augmente avec le taux d'activité: 4% des encours vont aux moins actifs contre 37% aux plus actifs.

A propos des Impayés, on observe que:

- la fréquence des situations litigieuses augmente avec le niveau d'activité: 22% des plus actifs sont concernés, 12% des suivants alors que seulement 2% des moins actifs sont en situation litigieuse. Ou encore, on constate que 60 % des dossiers d'impayés sont le fait des 40 % des bénéficiaires, les plus actifs en l'occurrence.

- la masse des Impayés augmente identiquement avec le niveau d'activité et 66 % de cette masse d'Impayés sont concentrés dans les strates les plus actives (au total, ces Impayés atteignent 422.332 Francs à la date de l'observation).

On est en droit d'en déduire qu'en moyenne un niveau d'activité croissant ne permet pas d'améliorer la solvabilité des unités de pêche.

Certes, il ne faut voir là qu'une présomption supplémentaire des difficultés du secteur pêche dans la mesure où la stratégie des pêcheurs en matière de règlement des encours n'est pas connue.

Donnent-ils la préférence aux remboursements d'autres crédits "hors pêche" contractés dans d'autres établissements bancaires (auquel cas, la situation de leur endettement auprès du Crédit Maritime ne refléterait pas leur capacité réelle de remboursement) ?

Mais à l'inverse, on peut se demander si la rentabilité réelle des unités de pêche, perçue à travers les données du Crédit Maritime, ne serait pas surévaluée en masquant l'origine des fonds qui sont utilisés pour ces remboursements d'encours de crédit: d'autres secteurs, générateurs de revenus ou de ressources ne sont-ils pas mis à contribution pour éponger ces dettes ? On peut répondre positivement si l'on en croit le grand nombre de marins pêcheurs qui nous ont dit utiliser une pension, les allocations familiales ou une partie du salaire d'un actif

du ménage pour régler les traites bancaires.

Si l'on considère la situation des navires polyvalents mis à l'eau dans le cadre du Plan Pêche, le montant total des impayés est considérable: 1.363.700 Francs au début de l'année 87.

e) Les Résultats d'Exploitation.
+++++

Ces résultats ne seront que fragmentaires et constitueront donc autant d'indices quant à la situation économique du secteur pêche.

Trois sources directes:

e.a. Rapport "Clément" (Affaires Maritimes: 1980)

290 débarquements ont été observés en 1979 au Vauclin et au François:

" Bien sûr, les chiffres sont sujets à caution...cependant, ils donnent une idée du danger planant sur la pêche artisanale; des professionnels jusqu'à présent à l'aise risquent de se trouver dans des situations difficiles. En francs constants,..., la recette nette (mensuelle) pourra s'évaluer à ... 1400 francs (francs constants 79) "...".

" Nous terminerons ce chapitre sur une note pessimiste, puisqu'il semble que le revenu, donc la rentabilité des activités artisanales soient en baisse" (page 72).

e.b. Compte de marées (exploitation ORSTOM des données fournies par l'ARDECOMAG). (juillet-août 1985).

111 sorties ont été étudiées. Elles fournissent des indications sur le revenu mensuel moyen de marins pêcheurs que l'on peut considérer comme particulièrement actifs durant la période d'hivernage au Vauclin et au François (côte Atlantique).

Ce revenu moyen mensuel (avant amortissement) est évalué à 4500 francs environ.

e.c. Etude des sorties de pêche
artisanales durant la période
de Miquelon en Martinique.
(janvier-juin 86).

Pendant les six premiers mois de 86,
nous avons enregistré les résultats de 1397 sorties en mer,
effectuées par 55 marins pêcheurs localisés sur l'ensemble
du littoral martiniquais.

Si l'on raisonne à la moyenne, on
constate que:

La recette brute par sortie est de:	780,00 F
correspondant à 30 Kgs de capture	
Total Charges Variables	: 450,00 F

Recette nette de coûts variables par sortie (avant règlement Rôle, Frais Financiers, et Partage	: 330,00 F

A raison d'une douzaine de sorties par mois en
moyenne par unité de pêche:

$$12 \times 330 = 3960 \text{ F}$$

Pour préciser la répartition des résultats,
on observe que:

En ce qui concerne la recette nette de
coûts variables par sortie de pêche:

- près de la moitié des sorties
aboutit à un niveau de recette négatif eu égard à la somme
des seuls coûts variables,

- un peu plus du quart des sorties
dégage au delà des charges variables, un reliquat variant de
0 à 499 francs,

- 20% environ des sorties sont
comprises entre 500 F. et 1499 F. du point de vue de la
recette nette de coûts variables.

En ce qui concerne la part mensualisée du

patron de l'unité de pêche:

- Plus du tiers des patrons pêcheurs ont un résultat mensualisé négatif,
- 80 % ont un résultat inférieur au SMIG net,
- 12 % perçoivent 2 fois le SMIG.

Globalement les résultats apparaissent comme médiocres et posent inmanquablement la question des conditions de reproduction de ces unités de pêche et des financements extérieurs nécessairement mobilisés pour assurer la pérennité même précaire de ces unités.

Même si l'on considère ces données comme fragmentaires, elles ne font que conforter le diagnostic d'un secteur pêche en difficulté.

Il est clair que la rentabilité du secteur est faible: le vieillissement de la corporation (âge moyen: 46 ans, moyenne supérieure à celle de l'ensemble de la population active masculine, ce qui illustre le caractère peu attractif de la profession), le niveau d'endettement et les médiocres résultats d'exploitation en attestent directement ou indirectement.

On peut craindre que cette situation difficile n'ait été accentuée par une politique volontariste de développement de ce secteur d'activité.

B/ Soutien Volontariste du Secteur par les Pouvoirs Publics

Depuis près de 25 ans, les Pouvoirs Publics se sont engagés dans un soutien actif du secteur pêche dont une des illustrations évidentes est le niveau de subventionnement dont l'objectif était et reste d'engager le secteur de la pêche martiniquaise dans une relance économique.

Mais en même temps que l'équipement pêchant se développait, un effort volontariste particulier était fait dans le sens d'une réduction des charges d'exploitation. Cette baisse des coûts unitaires qui aurait dû être obtenue par une amélioration de la productivité, a été trouvée sous la forme d'un subventionnement abondant:

Si l'on tente une évaluation de cette aide publique, étatique et régionale, on obtient, pour une approximation sur 84/85:
(en millions de francs):

ROLE (différence prestations/cotisations) :	51,79 (85)
DETAXE ESS.+ AIDE AU MAINTIEN DE L'EMPLOI :	9,51 (85)
AIDE REGIONALE D'EQUIPEMENT	: 2,68 (84)

A cela, il conviendrait d'ajouter les bonifications d'intérêt des prêts du Crédit Maritime, les créances irrécouvrables du Crédit maritime et de la SODEMA, les exonérations d'octroi de mer et de T.V.A de la Coopérative d'Avitaillement (FEDECOMA), le solde des prestations de la Caisse d'Allocation Familiale...

Pour fixer les idées, on peut estimer que le soutien public atteint environ 70 millions de francs sur la base des données de 84/85.

A côté de cette aide directe, on peut repérer aussi une action par les prix qui a mobilisé le consommateur martiniquais dans cette procédure de soutien au secteur pêche:

Depuis 1980, l'évolution de l'indice des prix du poisson a été plus rapide que celle de l'indice des prix de détail: de 1980 à 1984, ce dernier est passé de l'indice 100 à l'indice 158, alors que le prix de vente réglementaire du poisson de première catégorie est passé de 100 à 187, soit un surprix nominal moyen de 4,3 % l'an.

(Notons que la poussée importante des prix des produits de la pêche que l'on observe depuis le début de l'année 87 (28% de décembre 86 à avril 87) a plus pour origine une relative pénurie liée à l'autolimitation décidée par les importateurs à la demande des marins pêcheurs martiniquais).

Au bout du compte, si l'on essaye de comparer les soutiens à la pêche à son niveau de recette brute, on observe que:

Aide publique totale:	70 millions de francs
Recette brute 84 (3500 tonnes à 30 F.)	100 millions
Surprix Consommateur 1980/1984	: 18 millions

Ainsi très schématiquement, il ressort que le secteur a reçu indicativement 88 millions de francs de soutien en 1984

Pouvoirs Publics :	70 millions de francs
+	
Surprix Consommateur:	18

Total soutien	88 millions de francs
---------------	-----------------------

Recette Brute réelle: $100 - 18 = 82$ millions de francs

Ainsi grossièrement, le chiffre d'affaires réel du secteur pêche en Martinique est équivalent au soutien par les prix et les subventions directes qu'il reçoit.

C/ Absence de Contrôle et de Suivi

La partie économique de cette aide massive, c'est-à-dire la partie destinée à maintenir et même renforcer l'effort de pêche, était censée moderniser et donc améliorer la productivité des unités de pêche. Celles-ci auraient dû, avec de nouvelles méthodes et de nouvelles embarcations, explorer de nouvelles zones de pêche plus profondes et plus riches que la zone littorale surexploitée. Mais cette nécessaire délocalisation n'a pas eu lieu pour les yoles dites améliorées alors que pour les navires polyvalents (> 8 mètres), elle s'est heurtée à une série d'obstacles au niveau de la ressource (ciguatera) mais aussi et peut-être surtout au niveau de la conception même de ce second Plan-Pêche (hormis au plan financier, le nouveau patron pêcheur s'est retrouvé seul pour gérer, dans l'acception la plus large, tous les aspects de son investissement).

D'une façon générale, on aura constaté que cette importante aide publique n'a eu d'égal que l'absence totale de suivi de leur impact sur les unités de pêche et le secteur dans son ensemble.

Au niveau des navires polyvalents de plus de 8 mètres, l'absence de toute forme de suivi économique n'a pas permis de saisir à temps les difficultés qu'allaient rencontrer les nouveaux patrons pêcheurs. Il a fallu attendre que deux tiers des navires cessent pratiquement d'être actifs pour s'interroger sur les difficultés de ce segment de la profession.

Compte tenu de l'origine artisanale de la plupart de ces patrons pêcheurs, il aurait été particulièrement indispensable de les encadrer au plan commercial (conditions d'acquisition des navires), technique, comptable et économique. Mais il n'en a rien été.

En ce qui concerne les yoles dites améliorées, la délocalisation qui était en principe l'objectif de ce second Plan-Pêche, les méthodes et les lieux de pêche n'ont pas évolué. Là encore aucun contrôle n'a permis de suivre l'évolution économique des unités de pêche et de pondérer le subventionnement en fonction des réactions de la profession. Il en a résulté une exploitation accrue de la zone littorale dont le stock vivant semble aujourd'hui incapable de faire vivre correctement 900 marins pêcheurs, et donc a fortiori de supporter un effort de pêche supplémentaire induit par la politique volontariste décrite antérieurement.

D/ Exploitation Généralisée et Active de la Ressource Littorale

De même que l'effort de pêche des enrôlés n'a pas été suivi et modifié, celui réalisé par l'ensemble des non enrôlés n'a jamais été traité: pratiquement, malgré les règlements, à peu près toutes les formes de prédation courante sont pratiquées. Que ce soient les plaisanciers, les clandestins, les amateurs de toutes sortes, tous jouissent, de fait, d'un accès totalement libre à la ressource vivante sans limite de périodes, de tailles, d'espèces ou d'engins. Et comme la zone de prédilection de ces prédatons est aussi la zone littorale, on devine la pression à laquelle celle-ci est soumise avec pour corollaire son appauvrissement et la baisse probable des

résultats des unités de pêche accompagnée d'une baisse de rentabilité liée à l'effort d'équipement.

L'absence de toute forme de gestion de la ressource halieutique paraît ainsi totalement incompatible avec une politique volontariste de développement de ce secteur.

La hausse des coûts récurrents, la baisse probable des captures, la dégradation continue de la rentabilité des unités de pêche, l'accès libre à la ressource et enfin l'absence de suivi des actions de relance ont conduit la pêcherie martiniquaise dans une situation apparemment paradoxale où l'aide publique n'a d'égal que les difficultés du secteur: en réalité, les politiques qui se sont évertuées à sortir le secteur pêche du marasme en pratiquant la relance subventionnée de l'effort de pêche n'ont fait qu'approfondir les difficultés du secteur, compte tenu de l'état de la ressource halieutique.

3) Perspectives et Conclusion

Il est clair que toute politique volontariste et toute relance sont vouées, dans le contexte actuel, à renforcer ce cercle vicieux dont le centre est l'absence de gestion de la ressource halieutique.

Il convient de penser aujourd'hui des formes raisonnées et contrôlées d'exploitation de la ressource halieutique qui passeront inéluctablement par une réduction générale de l'effort de pêche professionnel et non professionnel sur la zone littorale (sans considérer a priori qu'un glissement pourra s'opérer à l'identique vers d'autres zones de pêche).

La demande en produits de la mer doit cependant rester satisfaite dans de bonnes conditions de prix et de qualité.

Les marins pêcheurs devront considérer que la sauvegarde de leur profession est au prix d'une nécessaire évolution: en limitant leur effort de pêche, en participant activement à la protection des stocks et en recevant l'appui financier des pouvoirs publics, responsables du développement, ils devront s'insérer dans les circuits d'importation, d'une part pour y trouver de nouvelles sources de revenus et, le moment venu, permettre à leur production de reprendre pied sur un marché qui aura été temporairement approvisionné, sous leur contrôle, par des produits extérieurs (ce qui au passage aura non seulement

familiarisé les professionnels avec les problèmes de la commercialisation, mais leur aura permis de se doter des structures commerciales ad hoc).

Aujourd'hui, il est clair que la Martinique est entrée de plain-pied dans une situation où la gestion de ses ressources et plus largement de son environnement constitue un impératif.

La densité de la population, le revenu par tête, l'intensité et les formes de la consommation, la rareté relative des éléments naturels (stocks halieutiques, mais aussi forêts, mangroves, cours d'eau, zones vertes, etc..) obligent aujourd'hui à considérer que la Martinique doit sortir, vis-à-vis de son environnement, des pratiques de "l'économie de cueillette" même à l'égard de ses ressources vivantes par définition renouvelables mais pas inépuisables. Il faut maintenant préférer des politiques de gestion et, autant que faire se peut, de maîtrise des facteurs naturels.

Avec le niveau de développement atteint par la Martinique, les éléments naturels de son environnement deviennent des biens économiquement rares et, en tant que tels, doivent être évalués et gérés pour que leur reproduction biologique et leur exploitation économique soient compatibles dans le long terme.

C'est au prix de cette métamorphose profonde que la ressource vivante sera sauvegardée et l'avenir raisonné de la pêche assuré.

La poursuite du laisser-faire actuel, même et peut-être sous couvert de développement, conduit tout droit à la désertification économique et écologique du domaine halieutique martiniquais.

BIBLIOGRAPHIE DES ETUDES REALISEES PAR L'EQUIPE D'ECONOMIE
DU POLE DE RECHERCHE OCEANOLOGIQUE ET HALIEUTIQUE CARAIBE

PROJET DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE

REGION MARTINIQUE - A.R.D.E.C.O.M.A.G.

ET

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION MARTINIQUE

- 1) **COMPTE DE MAREE (JUILLET - AOUT 1985)**
Exploitation des Données ARDECOMAG.

C. de Miras.

Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.
Région Martinique.

Association Régionale pour le Développement de la
Coopération Maritime Antilles-Guyane (A.R.D.E.C.O.M.A.G.)
Revue du Pôle de Recherche Océanologique
et Halieutique Caraïbe, Document Scientifique n°1 . 33 p.
Décembre 1985. Fort-de-France.

- 2) **EXPLOITATION DU FICHIER DES INSCRITS MARITIMES.**
Affaires Maritimes - Quartier de la Martinique.

M. Bellemare.

Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.
Région Martinique.

Association Régionale pour le Développement de la
Coopération Maritime Antilles-Guyane (A.R.D.E.C.O.M.A.G.)
Revue du Pôle de Recherche Océanologique
et Halieutique Caraïbe, Document Scientifique n°2 . 13 p.
Décembre 1985. Fort-de-France.

- 3) **ETAT DE LA MOTORISATION DE LA FLOTTILLE
DE PECHE COTIERE EN MARTINIQUE.**

Exploitation des Données du Recensement
"Bateaux-Moteurs-Engins de pêche".

C. de Miras, M. Bellemare et E. Soumbo.

Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.
Région Martinique.

Association Régionale pour le Développement de la
Coopération Maritime Antilles-Guyane (A.R.D.E.C.O.M.A.G.)
Revue du Pôle de Recherche Océanologique
et Halieutique Caraïbe, Document Scientifique n°3 . 36 p.
Juillet 1986. Fort-de-France.

- 4) **REPARTITION DE L'ESSENCE DETAXEE DANS
LE SECTEUR DE LA PECHE EN MARTINIQUE EN 1985.**
Etude des Concentrations de l'Effort de Pêche
à partir des Achats d'Essence Détaxée des Marins Pêcheurs.

C. de Miras, M. Bellemare, D. Joachim et E. Soumbo.
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.
Région Martinique.
Association Régionale pour le Développement de la
Coopération Maritime Antilles-Guyane (A.R.D.E.C.O.M.A.G.).
Revue du Pôle de Recherche Océanologique
et Halieutique Caraïbe, Document Scientifique n°4 . 67 p.
Janvier 1987. Fort-de-France.

- 5) **ETUDE DES RESULTATS D'EXPLOITATION
D'UNITES DE PECHE ARTISANALE EN MARTINIQUE**
(Janvier - Juin 1986).

C. de Miras, M. Bellemare, D. Joachim et E. Soumbo.
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.
Région Martinique.
Association Régionale pour le Développement de la
Coopération Maritime Antilles-Guyane (A.R.D.E.C.O.M.A.G.).
Revue du Pôle de Recherche Océanologique
et Halieutique Caraïbe, Document Scientifique n°5 . 68 p.
Juin 1987. Fort-de-France.

- 6) **LA PECHE EN MARTINIQUE.**
Histoire d'un Projet de Développement.
(1964 - 1987).

C. de Miras.
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.
Région Martinique.
Association Régionale pour le Développement de la
Coopération Maritime Antilles-Guyane (A.R.D.E.C.O.M.A.G.).
Revue du Pôle de Recherche Océanologique
et Halieutique Caraïbe, Document Scientifique n°6 . 48 p.
Juin 1987. Fort-de-France.

7) **LA PECHERIE MARTINICAISE (I): SYNTHESE SOCIO-ECONOMIQUE.**

C. de Miras.

Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.
Région Martinique.

Rapport Intermédiaire de Contrat de Plan.

Revue du Pôle de Recherche Océanologique
et Halieutique Caraïbe. Document Scientifique n°7 . 28 p.
Mars 1987. Fort-de-France.

8) **LA PECHERIE MARTINICAISE (II): UN DEVELOPPEMENT EN QUESTION.**

C. de Miras.

Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.
Région Martinique.

Rapport Final de Contrat de Plan.

Revue du Pôle de Recherche Océanologique
et Halieutique Caraïbe. Document Scientifique n°8 . 23 p.
Juin 1987. Fort-de-France.

LISTE DES LABORATOIRES DU POLE

GUADELOUPE

U A G
Laboratoire de Biologie Animale
Laboratoire de Géologie Marine
B.P. 592
97167 POINTE A PITRE Cedex
Tél. (590) 82 45 29 - 82 58 06
Télex : UNIVAG 919 739 GL

ORSTOM / IFREMER
B.P. 1020
97178 POINTE-A-PITRE
Tél. (590) 82 05 49
Télex : 919 231 GL

GUYANE

IFREMER
B.P. 477
97302 CAYENNE
Tél. (594) 31 77 30

ORSTOM
B.P. 165
97323 CAYENNE
Tél. (594) 31 27 85
Télex : ORSTOM 910 608 FG

MARTINIQUE

IFREMER
Pointe Fort
97231 Le ROBERT
Tél. (596) 65 11 54/56
Télex : IFREMER 912 488 MR

ORSTOM
B.P. 81
97256 FORT-DE-FRANCE Cedex
Tél. (596) 70 28 72
71 71 18
Télex : ORSTOM 912 024 MR

VENEZUELA

ORSTOM
Apartado 373
CUMANA - 6101 - SUCRE
Tél. (093) 22294/ext. 129

POLE DE RECHERCHE OCEANOLOGIQUE ET HALIEUTIQUE CARAIBE

Cette entité scientifique est née en 1985 de la mise en commun des capacités locales de recherche de l'IFREMER (Institut Français pour l'Exploitation de la Mer), de l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) et de l'UAG (Université des Antilles et de la Guyane).

Son objectif est de :

- promouvoir, mettre en œuvre et coordonner les recherches concernant le milieu, la gestion des ressources vivantes, le développement et l'aménagement de leur exploitation dans la zone caraïbe ainsi que la connaissance et la conservation des écosystèmes.

Ses recherches portent, actuellement, sur l'étude des écosystèmes marins, l'évaluation et l'aménagement des pêcheries artisanale et industrielle, l'aquaculture des mollusques, crustacés et poissons.

Ses laboratoires se situent en Guadeloupe, Guyane et Martinique et des chercheurs du Pôle peuvent être accueillis dans différents laboratoires par des équipes de pays voisins dans le cadre d'accords bilatéraux de coopération (voir en dernière page la liste des laboratoires et antennes).

This scientific entity was born in 1985, resulting from the local association of three national research institutes : IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer), ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) and UAG (Université des Antilles et de la Guyane).

Its aim is to advance, realize and coordinate the research concerning the physical oceanography, the management of living resources, the development and planning of their use in the caribbean area as well as the understanding and protection of their ecosystems.

Its research programs deal with : the study of marine ecosystems, the evaluation and planning of the small scale and industrial fisheries and the aquaculture of molluscs, crustaceans and fish.

The laboratories belonging to this group are situated in Guadeloupe, French Guyana and Martinique, but the scientific teams can be based in other laboratories of neighbouring countries through cooperative joint-ventures. (See laboratories index on the last page).

Esta entidad nació en 1985 de la confluencia de las capacidades locales de investigación del IFREMER (Institut Français pour l'Exploitation de la Mer), del ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) y de la UAG (Universidad de las Antillas y la Guyana francesas).

Su objetivo es promover, realizar y coordinar las investigaciones tocantes al medio, a la administración de los recursos vivos, al desarrollo y al fomento de su explotación en el área del Caribe así como al conocimiento y a la conservación de los ecosistemas.

Sus investigaciones actuales conciernen el estudio de los ecosistemas marinos, las evaluaciones y ordenación de las pesquerías artesanal e industrial, el cultivo acuático de los moluscos, crustáceos y peces.

Sus laboratorios se ubican en Guadalupe, Guyana y Martinica y sus investigadores pueden laborar en varios laboratorios con equipos científicos de los países vecinos en el marco de convenciones bilaterales de cooperación. (Ver la lista de los laboratorios en la última página.)